Allocution de remerciement

OMEP – Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire

OMEP – World Organisation for Preschool Education

Demande de statut d'ONG associée auprès de l'UNESCO

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Au nom de la présidente de l'OMEP, Adrijana Višnjić Jevtić, je tiens à remercier chaleureusement M. le Directeur général pour sa recommandation d'admission de l'OMEP au statut d'association.

Une telle reconnaissance doit beaucoup à l'implication des différents **services** de l'UNESCO avec lesquels notre ONG travaille souvent. Elle repose aussi sur les relations avec les **associations** qui œuvrent au sein du Comité de Liaison.

La création de l'OMEP est directement liée à celle de la mise en place de l'UNESCO, avec une première déclaration dès 1946 à Paris puis sa fondation à Prague en 1948, à la suite d'une conférence générale de l'UNESCO.

Nous partageons ainsi la même conviction : la **paix** et le **développement des nations** dans le monde se construisent par l'éducation dès la petite enfance.

Les droits de l'enfant et leur mise en œuvre sont au cœur de nos plaidoyers dans les instances internationales et de l'action de nos 83 comités nationaux répartis sur tous les continents.

Notre contribution **à l'ODD 4 de l'Agenda Éducation 2030** se concrétise par une implication dans les **travaux** de l'UNESCO. Par exemple, autour de la Déclaration de Tachkent ou de la Recommandation de 1966 concernant la condition du personnel enseignant. Il importe de mieux **faire reconnaître** l'éducation et protection de la petite enfance, de faire évoluer des **lois** qui doivent être soutenues par des **politiques publiques.**

Les droits de l'enfant guident aussi la **recherche universitaire**. Notre dernière conférence internationale à Poznan comptait plusieurs centaines de communications. Elle s'intitulait « Lorsque l'enfant parle » et interrogeait la capacité de nos sociétés à **vraiment écouter** les enfants.

Des actions tournées vers la **pédagogie et les pratiques professionnelles**, entreprises avec l'appui de l'UNESCO, favorisent également la réalisation de ces droits :

- Un programme de participation de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable a permis à plus de 3 500 éducateurs d'être formés et de sensibiliser plus de

200 000 enfants dans cinq pays africains. Des webinaires, une application gratuite conçue à partir des ODD contribuent ainsi au renforcement des compétences des acteurs de la petite enfance sur ce sujet majeur.

- Le projet « Ludothèques », au Kenya, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo a permis d'accompagner des communautés pour donner plus de place au jeu dans l'éducation.
- La culture de Paix, essentielle à la **mise en œuvre des droits**, est régulièrement valorisée dans des actions placées sous l'égide du Comité de liaison.

Notre admission à ce nouveau statut constituerait naturellement un **engagement** à poursuivre nos relations si positives avec l'UNESCO : participation **d'intervenants** à nos grands rendez-vous, organisation d'actions de **sensibilisation** et de **formation** coordonnées, apport **d'experts** venant de nombreux pays. L'OMEP s'engage résolument dans la **mise en œuvre des politiques** conduites par l'UNESCO.

Merci pour votre attention et pour votre confiance.